



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 02/04/2021**

Votre annonce n°**21-36013** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

---

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : **38**

Annonce No **21-36013**

---

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) **NOM ET ADRESSES**

Univ. G. Alpes représentée par Soderec, 89 rue de la Villette, 69003, Lyon, F, Courriel : [mwawrzyniak@lasoderec.com](mailto:mwawrzyniak@lasoderec.com), Code NUTS : FRK24

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.lasoderec.com>

Adresse du profil acheteur : <http://www.lasoderec.com>

I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

I.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://www.lasoderec.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : La Soderec, 89 rue de la Villette, 69003, Lyon, F, Courriel : [mwawrzyniak@lasoderec.com](mailto:mwawrzyniak@lasoderec.com), Code NUTS : FRK26,

Adresse internet : <http://www.lasoderec.com>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.lasoderec.com>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.lasoderec.com>

I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre type : Université

I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Éducation

**SECTION II : OBJET**

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Marché de conception-réalisation relatif à la réhabilitation des bâtiments Phelma-Polygone et Maison des Magistères

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 45000000

Descripteur supplémentaire : IA27

II.1.3) **Type de marché**

**Travaux**

II.1.4) **Description succincte :** L'opération consiste en la réhabilitation des bâtiments Phelma-Polygone et Maison des Magistères afin de permettre notamment le redéploiement de certains départements de l'Institut Universitaire de Technologie tout en améliorant les performances thermiques de ces bâtiments.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 5 600 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'œuvre, Tous corps d'état

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Descripteur supplémentaire : IA27

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution : 23 et 25 avenue des Martyrs 38000 Grenoble

II.2.4) **Description des prestations** : L'opération consiste en la réhabilitation des bâtiments Phelma-Polygone et Maison des Magistères afin de permettre notamment le redéploiement de certains départements de l'Institut Universitaire de Technologie 1 (Mesures Physiques (MPh) et Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)) tout en améliorant les performances thermiques de ces bâtiments. L'objectif est d'installer ces deux formations, tout en conservant certaines activités déjà présentes dans le bâtiment Phelma-Polygone. Il s'agit de deux bâtiments distincts et en partie occupés : - le bâtiment Phelma-Polygone est un bâtiment de type R+3 partiel sur sous-sol, construit en 1960 et dont la surface est d'environ 4 800 mètres carrés. - le bâtiment Maison des Magistères est un bâtiment de type R+1 construit en 1990 et dont la surface est d'environ 900 mètres carrés. Le marché comprend la conception et l'exécution des ouvrages, ainsi qu'un engagement sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 5 600 000 euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : - les capacités économiques et financières de tous les membres du groupement, appréciées au vu des chiffres d'affaires présentés ; - la capacité technique et professionnelle des architectes, appréciée au vu des moyens humains, des références présentées de contrats de maîtrise d'œuvre de réhabilitation thermique de bâtiments publics réalisés en site occupé, ou d'autres équipements de complexité équivalente, et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes au regard des images fournies ; - la capacité technique et professionnelle des bureaux d'études, appréciée au vu des moyens humains, et des références présentées de contrats de maîtrise d'œuvre de réhabilitation thermique de bâtiments publics réalisés en site occupé, ou d'autres équipements de complexité équivalente ; - la capacité technique et professionnelle de la ou des entreprises de travaux, appréciée au vu des moyens humains, et des références présentées en travaux de réhabilitation thermique de bâtiments publics en site occupé réalisées en conception-réalisation ou en marché global, ou d'autres équipements de complexité équivalente.

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

### II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'œuvre, Tous corps d'état

## SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Le candidat doit au moins disposer lui-même de compétences, tant pour la phase conception que pour la phase réalisation, en matière de travaux de bâtiment, d'architecture, de structure, de fluides, car il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché soient sous-traitées. Il doit en justifier dès le stade de la candidature. Il doit également justifier la compétence en qualité environnementale, la compétence en rénovation thermique, et la compétence en conception de studio d'enregistrement audio et vidéo, qui peuvent être apportées dans le cadre de la sous-traitance. Les opérateurs économiques apportant ces compétences doivent être identifiés dès le stade de la candidature. Les autres compétences nécessaires à l'exécution du marché (comme l'acoustique) pourront être apportées ultérieurement dans le cadre de la sous-traitance. Les prestations d'architecture, d'études de structure et d'études de fluides devront être effectuées par l'un des membres du groupement. Les tâches d'exécution des travaux principaux devront être effectuées par le mandataire du groupement. Il est interdit aux candidats de se présenter en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. Cette interdiction ne s'applique pas aux sous-traitants. En application de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 modifiée, chaque candidature devra comporter au moins un architecte ou une société d'architecture, susceptible d'exercer en France en application de ladite loi. Les candidats doivent fournir : - formulaire Cerfa DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>), et présentant, le cas échéant, la composition du groupement et l'identité du mandataire, et incluant une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique ; - déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - pour chaque membre concerné, copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ; - pour chaque sous-traitant éventuellement identifié dès le stade de la candidature, une preuve que le candidat en disposera pour l'exécution du marché (la preuve peut être apportée par tout moyen approprié, tel qu'un engagement écrit du sous-traitant) et une déclaration sur l'honneur que le sous-traitant n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique.

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Les candidats doivent fournir : - pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) et incluant notamment une

déclaration relative au chiffre d'affaires.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Les candidats doivent fournir : - pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, certificats de qualifications professionnelles, la preuve de la capacité peut être apportée par tout moyen de preuve équivalent, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations de services attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; - pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années, ou au cours de(s) l'année(s), précédant l'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence, si l'entreprise a été créée depuis moins de 3 années ; - pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, une sélection de 5 contrats maximum de travaux (pour les entreprises de travaux) ou de maîtrise d'œuvre (pour les prestataires intellectuels) effectués (ou en train d'être effectués) au cours des 5 dernières années, illustrant l'expérience du candidat au regard de l'objet du marché (références en marché de conception-réalisation ou tout autre marché global). Pour chacune des références, devront être précisées : désignation de l'opération (nature des travaux et de l'ouvrage, lieu de réalisation), année d'achèvement ou état d'avancement, surface de plancher ou SHON (m²), coût des travaux tous corps d'état hors taxes, nature de la mission effectuée et rôle exercé par l'opérateur économique, maître d'ouvrage avec nom et coordonnées téléphoniques de son représentant. Pour présenter ces éléments, les candidats sont invités à utiliser la fiche de présentation synthétique mise à disposition sur le profil d'acheteur ; - pour l'ensemble de la candidature, une sélection d'un maximum de 3 illustrations, chacune pour une construction différente prise dans la sélection de références et réalisée par le ou les architectes membres du groupement. Une illustration devra comporter 3 prises de vue (une vue extérieure, une vue intérieure et une vue libre) et devra mentionner le nom de l'opération à l'exclusion de toute autre indication (soit en tout 9 images maximum).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

### III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

#### III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

#### III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### IV.1) **DESCRIPTION**

#### IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation

#### IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### IV.1.5) **Information sur la négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

#### IV.1.6) **Enchère électronique :**

#### IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

#### IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

3 mai 2021 - 13:00

#### IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

#### IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

#### IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

#### VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, 38000, Grenoble, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

#### VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Lyon, 1 boulevard Vivier Merle, 69443, LYON CEDEX 03, F, Téléphone : (+33) 4 26 99 28 33, Courriel : [ara.ccira@directe.gouv.fr](mailto:ara.ccira@directe.gouv.fr)

#### VI.4.3) **Introduction de recours :**

#### VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, 38000, Grenoble, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

### VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

2 avril 2021

---

**Éléments de facturation :**

*Classe de profil* : Déb. privés - Pers. morale

*Libellé de la facture* : Univ. G. Alpes représentée par Soderec 89 rue de la Villette, F-69003 Lyon.



---

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 30 avril 2021

*Objet de l'avis* : Marché de conception-réalisation relatif à la réhabilitation des bâtiments Phelma-Polygone et Maison des Magistères

*Nom de l'organisme* : Univ. G. Alpes représentée par Soderec

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux , Environnementaux 

---

[Imprimer](#) [Retour](#)

ACCR4034129



---

> [Informations légales](#)